

Depuis plusieurs jours, de nombreux lycéen·nes et étudiant·es manifestent leurs préoccupations devant leurs établissements en portant des revendications légitimes : manque de moyens et de professeur·es pour étudier dans des conditions dignes, creusement des inégalités entre les établissements.

Nous, professeur·es et membres des personnels du lycée Nicolas Appert d'Orvault, réunie·s en assemblée générale le 12/10/2026.,

- **Apportons notre soutien au mouvement lycéen.** Les revendications, qui portent notamment sur les classes surchargées (35 élèves en enseignement général), l'état du bâti scolaire (Lycée mal isolé, infiltrations..), le stress généré par Parcoursup, et font plus généralement état d'une inquiétude face à l'avenir, nous paraissent pleinement légitimes, et doivent être entendues.

- **Constatons que le dialogue établi par les élèves devant le lycée avec la police municipale leur a permis de s'exprimer pacifiquement, cependant d'une manière plus globale, nous déplorons les techniques de maintien de l'ordre employées.** L'usage récurrent de la force face à des lycéens mineurs est inacceptable, et nécessite a minima d'être rigoureusement proportionné. Le maintien de l'ordre ne doit pas conduire à traiter indistinctement toutes les personnes présentes dans les rassemblements. La réponse répressive et sécuritaire aux revendications légitimes que portent les lycéen·nes contribue à renforcer la colère.

Nous attendons une réponse politique de la part du Ministère de l'Éducation et non du Ministère de l'Intérieur, à la hauteur de la promesse d'émancipation portée par l'institution scolaire.

- **Rappelons que cette situation est, pour partie, une des conséquences de la réforme Blanquer et qu'aux revendications des lycéen·nes s'ajoutent les nôtres :**

- Un budget à la hauteur : arrêt des suppressions de postes, créations de postes d'enseignant·es, CPE, AED, AESH, infirmier·e, Psy-En, Assistant·e social·e ;
- L'augmentation immédiate du point d'indice d'au moins 10 %, indexé sur l'inflation ;
- La baisse des effectifs dans les classes, des moyens pour dédoubler les classes ;
- Des cartes d'identité scolaire pour l'accès au lycée ;
- Les investissements de la région dans la rénovation du bâti diminuent, nous demandons les réparations de notre outil de travail : trop d'infiltrations d'eau / isolation thermique et phonique / réparation du portail Charles de Gaulle dont l'état actuel impacte les conditions de travail et la sécurité.

Nombre de présent·e·s à l'AG : 29	Se sont joints au vote à distance (les 12 et 13 oct.) : 55
Pour : 23	Pour : 40
Contre : 0	Contre : 6
Abstention : 2	Abstention : 3
NPPV : 4	NPPV : 5
	Nul : 1